treprise a été exécutée par l'adjudicataire. Toutes les autres entreprises ont été transférées en tout ou en partie, à des sous-traitants. Sur l'entreprise n° 1, cédée à un sous-traitant, les intermédiaires ont réalisé \$92,308 de bénéfices. Sur l'entreprise n° 3, le profit a été de 23 p. 100. Sur l'entreprise n° 4, il y eu 23 p. 100 de bénéfice. Sur l'entreprise n° 5, le bénéfice réalisé a été de 27½ p. 100. L'entreprise n° 6 a donné un profit de 19 et trois quarts pour cent. Sur l'entreprise n°7, un seul article a donné \$225,000 de bénéfices. Sur l'entreprise n° 8, un seul item a permis de réaliser un profit de \$432,000. Sur le contrat n° 9, un seul item a produit \$200,000 de profit. L'entreprise n° 10 a donné 21% p. 100 de profit. L'entreprise n° 12, un profit de 213 p. 100, L'entreprise n° 13, un bénéfice de 201 p. 100; les entreprises numéros 16 et 17, un profit de 10 p. 100.

M. BENNETT: Et pas un seul des intermédiaires n'a exécuté le travail.

M. DAVIDSON: Effectivement. Les commissaires nous disent que par ce moyen on a gaspillé des sommes énormes.

A l'époque où commença à circuler d'inquiétantes rumeurs sur les incroyables gaspillages et les folles dépenses qu'on se permettait dans la construction de ce chemin de fer, en nous a dit ici même et au cours d'une élection précédente que le public ne devait pas s'alarmer de ces rumeurs; que, s'il se faisait pareil gaspillage, c'est la compagnie du chemin de fer Grand-Tronc-Pacifique qui subirait la perte; que cette compagnie devait affermer le réseau, et abstraction faite du coût, payer une redevance basée sur le pour-cent du coût et que par conséquent c'est elle qui était la principale intéressée et non pas le public canadien. Voilà qui est tout à fait inexact; car, aux termes mêmes du traité intervenu avec la compagnie, elle n'a pas d'intérêt à payer pendant les sept premières années pour l'exploitation du chemin de fer. En outre, la compagnie n'est tenue de payer à l'Etat que 3 p. 100 d'intérêt, tandis que pour ses emprunts, le gouvernement paie 4 p. 100. On affirmait en outre que, la compagnie du Grand-Tronc-Pacifique étant si fortement intéressée dans l'entreprise et ayant ses ingénieurs sur place, le public devait demeurer convaincu que cette compagnie veillerait à ce qu'il ne se fît pas de gaspillage et que le coût du réseau ne fût pas exagéré.

Quand nos lisons ce rapport, nous comprenons pourquoi le Grand-Tronc-Pacifique a fait entendre si peu de protestations. La compagnie avait reçu elle-même un cinquième de toutes les entreprises, sur lesquelles elle pouvait réaliser un bénéfice de 5 p. 100. Quiconque lit les conclusions de ce rapport est tenu de les accepter pour vraies. Par suite d'opérations semblables, les commissaires disent que pas moins de \$40,000,000 des deniers publics ont été gaspillés. Je me demande si la population se rend compte de l'énorme montant que cela fait. Si cette somme était consacrée à l'érection d'édifices publics au Canada. . .

M. BELAND: Des arsenaux.

M. DAVIDSON...on pourrait construire dans chaque circonscription sept édifices publics coûtant chacun \$25,000 et il resterait ancore de l'argent.

La question des bons chemins intéresse tout le monde dans la pays pour le moment. Un des grands reproches que fait le peuple au parti libéral, c'est d'avoir empêché le Gouvernement de lui donner de bons chemins. Que pourrait-on faire avec cette somme si elle était employée à construire deux routes macadamisées traversant tout le Canada, de l'Atlantique au Pacifique.

M. PROULX: Qui a fait cette évaluation pour l'honorable député?

M. R. B. BENNETT: Ce n'est ni Fielding ni Graham.

M. DAVIDSON: L'évaluation pour quiconque a des notions d'arithmétique, n'est pas très difficile à faire. Il s'agit simplement de multiplier le nombre de milles de la route par le coût d'un mille de route. Si l'intelligence de mon honorable ami arrive à comprendre cela, il peut se livrer à ce petit calcul. Si cet argent était employé à construire des routes dans la Nouvelle-Ecosse, chaque mille de route de la province pourrait être macadamisé. Est-il étonnant que le parti libéral se cabre en présence d'un rapport pareil? Est-il étonnant qu'il ait essayé d'empêcher les commissaires de compléter leur tâche? Est-il surprenant que nos adversaires se soient efforcés d'empêcher ce rapport d'être connu du public? I's ont fait ces efforts. Pendant la dernière session du Parlement, le pays a assisté au spectacle étrange d'une opposition foulant aux pieds la constitution, faisant de la Chambre une farce pour empêcher le Gouvernement d'exécuter le programme que les électeurs avaient approuvé. Pendant des semaines successives, des mois et des mois, la Chambre a été arrêtée dans ses travaux